



FOOT DEUX-SÈVRES HEBDO

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 – 17 h 00
Le vendredi :
08 h 00 – 16 h 00 (d'Avril à octobre)
08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

N° 02 – Vendredi 22 juillet 2022



Sommaire

Commission Sportive	P 02
Commission Statut Arbitrage	P 06
Commission des Jeunes	P 08
Foot à l'Ecole	P 12
Nos Partenaires	P 14
Avis aux clubs	P 15
Infos des clubs	P 19



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 19 Juillet 2022
Procès-Verbal n° 01

Membres présents : MM. BAUDOUIN Gilles – ROUGER Alain – PETIT Jean

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 42 du 23 juin 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de Portugais Parthenay ➤

Dimanche 21 août 2022 – Catégorie Seniors – Stade des Grippeaux à partir de 9 h 30.

Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 €

Portugais Parthenay : dimanche 21 août 2022.

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Du club de St Amand S/Sèvre ➤ - le samedi 13 août opposant Saint Amand à La Gaubretière
- le mercredi 17 août opposant Saint Amand aux Comores
- le dimanche 21 août opposant Saint Amand à Saint Laurent Malvent
- le mercredi 24 août opposant Saint Amand à Interbocage
- le dimanche 28 août opposant Saint Amand à Montravers
- le mercredi 31 août opposant Saint Amand à Flochamont

+ un match de gala le samedi 27 août opposant le FC Bressuire à SO Cholet

COURRIERS

Du club de Haut Val de Sèvre 94 ➤ Nous informant que le club n'engage pas son équipe 2 en D4 pour la saison 2022-2023

Pris note.

Du club de Thénézay Peyratte Ferrière ➤ Nous informant que le club n'engage pas son équipe 3 en D4 pour la saison 2022-2023

Pris note.

Du club de Gati Foot ➤ Demande pour que leurs 2 équipes engagées en D5 évoluent dans la même poule saison 2022-2023.

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club

Du Service des Sports de la Ville de Bressuire ➤ Nous informant que le club des Comores FC disputera ses rencontres sur le terrain de Chambroutet pour la saison 2022-2023 et que le club des Mahorais sur le terrain de Noirterre du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022 et sur le terrain Jules Ferry à compter de janvier 2023.

Pris note.

★★★★★

Ci-dessous, les poules de D3 et D4, sous réserve de la validation des engagements par les clubs.

DEPARTEMENTAL 3

POULE A

BRESSUIRE CLNC
CERIZAY CO (3)
CHICHE
CLAZAY BOCAGE
FAYE NOIRTERRE
GATI FOOT (2)
INTER BOCAGE (2)
L'ABSIE L. MOUT. CHANT.
PAYS DE L'OUIN (2)
ST AMAND / SEVRE
ST SAUVEUR (2)
VOULMENTIN ST AUBIN

POULE B

BRION
CHANTEL. COURL.CHAP. (2)
COULONGES THOUARSAIS
LE TALLUD (3)
MAHORAIS A.C.S.
PARTHENAY VIENNAY (3)
PAYS ARGENTONNAIS (2)
PAYS THENEZEEN (2)
ST CERBOUILLE (2)
ST JEAN MISSE
VRERE (2)
VRINES (2)

POULE C

AV 79 (2)
AUTIZE FC (2)
BEAUVOIR (2)
CELLES VERRINES (2)
CHAMPDEPAMPLIE
CHAURAY FC (4)
CHERVEUX
ECHIRE ST GELAIS (3)
HAUT VAL DE SEVRE
NIORT CLOU BOUCHET
NIORT ST FLORENT (3)
ST MARTIN AMICALE

POULE D

BESSINES ASPTT
BOUTONNAIS FC (2)
CLUSSAIS
LEZAY
MOUGON
NIORT SOUCHE
NIORT ST LIGUAIRE (3)
PAYS MAIXENTAIS (2)
PAYS MELLOIS (2)
PERIGNE
VAL DE BOUTONNE (2)
VENISE VERTE

DEPARTEMENTAL 4

POULE A

AUBINRORTHAIS (2)
BEAULIEU BREUIL (2)
BOISME CLESSE
BREUIL BERNARD
CERIZAY PORT. (2)
CHANTEL. COURL. CHAP. (3)
COMORES FC (2)
INTERBOCAGE (3)
MONCOUTANT (3)
MONTRAVERS
NUEILLAUDIERS (3)
ST AMAND S/ SEVRE (2)
TERVES (2)

POULE B

AIRVO ST JOUIN (2)
COULONGES THOUARSAIS (2)
FAYE NOIRTERRE (2)
GENNETON
LOUZY (2)
LUTAIZIEN OIRON
MAUZE RIGNE
PAYS ARGENTONNAIS (3)
ST JEAN MISSE (2)
ST VARENT PIERREGEAY (3)
VERGENTONNAISE
VOULMENTIN ST AUBIN (2)
VRINES FC (3)

POULE C

AUTIZE FC (3)
BUSLAURS THIREUIL (2)
CHAMPDEPAMPLIE (2)
CHATILLON POMPAIRE
GATINE SUD (2)
L'ABSIE L. MOUT. CHANT (2)
LE TALLUD (4)
PARTHENAY PORTUGAIS
PARTHENAY VIENNAY (4)
PLAINE GATINE
ST AUBIN LE CLOUD (2)
VASLES (2)

POULE D

AIFFRES (3)
AV. 79 (3)
BESSINES ASPPT (2)
ECHIRE ST GELAIS (4)
FORS
FRONTENAY ST SYMPHORIEN (2)
LA CRECHE (2)
MAUZE S/ MIGNON (2)
NIORT ST FLORENT (4)
NIORT STE PEZENNE
PRAHECQ
VENISE VERTE (2)
VOUILLE (2)

POULE E

AUGE AZAY LE BRULE
CELLES VERRINES (3)
CHENAY CHEY SEPVRET
EXIREUIL
EXOUDUN
LEZAY (2)
PAMPROUPX
PAYS MAIXENTAIS (3)
PAYS MELLOIS (3)
ROM
ST ROMANS LES MELLE
STE NEOMAYE ROMANS
VAL DE BOUTONNE (3)

★★★★★



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES - SAISON 2022/2023 **CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS SENIORS**

Mois	Dates	Coupe France	Coupe LFNA	Région R2-R3	District D1-D2-D3	District D4	D5 Phase 1	Coupe Deux-Sèvres	Coupe Sab.	Coupe des Réserves
Août	13/14									
	20/21									
	27/28	T1								
Sept.	03/04	T2	T1							
	10/11	T3	T2					T1		
	17/18			J1	J1	J1				
	24/25	T4	T3	RAT	RAT	J2	J1			
Oct.	01/02			J2	J2	J3	J2			
	08/09	T5		J3	J3	J4	J3			
	15/16	T6		J4	J4	J5	J4			
	22/23			J5	J5	J6	J5			
	29/30	T7		J6	J6	J7	J6			
Nov.	Mardi 1 ^{er} Novembre 05/06		T4	RAT	RAT	RAT	RAT	T2	T1	T1
	Vendredi 11 Novembre									
	12/13			J7	J7	J8	J7			
	19/20	T8		J8	J8	J9	J8			
	26/27		T5	RAT	RAT	RAT	J9	T3	T2	
Déc.	03/04			J9	J9	J10	J10			
	10/11			J10	J10	J11	J11			
	17/18		T6	RAT	RAT	J12	RAT			
	25 Noël									
Trêve										
Janv.	1 ^{er} Janvier									
	07/08			RAT	RAT	J13				
	14/15		T7	RAT	RAT	RAT		T4	T3	T2
	21/22			J11	J11	J14				
	28/29			J12	J12	J15				
Fév.	04/05			RAT	RAT	RAT		T5	T4	T3
	11/12			RAT	RAT	RAT				
	18/19			J13	J13	J16				
	25/26			J14	J14	J17				
Mars	04/05			J15	J15	J18				
	11/12		T8	J16	J16	J19				
	18/19			RAT	RAT	RAT		T6		T4
	25/26			J17	J17	J20				
Avril	01/02			J18	J18	J21				
	08/09		1/16	RAT	RAT	RAT		1/8	1/8	T5
	Lundi 10 Avr. Pâques			RAT	RAT	RAT				
	15/16		1/8	RAT	RAT	RAT			1/4	
	22/23			RAT	RAT	J22				
	29/30			J19	J19	J23				
Mai	Lundi 1 ^{er} Mai									
	06/07			J20	J20	J24				
	Lundi 8 ^{er} Mai									
	13/14			J21	J21	J25				
	Jeudi 18 Mai (Ascension)		1/4	RAT	RAT	RAT		1/4	1/2	
	20/21			RAT	RAT	RAT				
	27/28			J22	J22	J26				Finale
	Lundi 29 Mai (Pentecôte)									
Juin	03/04							1/2		
	10/11		1/2						Finale	
	17/18		Finale					Finale		
	24/25									

Coupe des Deux-Sèvres - Saboureau et Réserves : Il s'agit d'une simulation, les dates peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire et des éventuels Intempéries

Le Président
Gilles BAUDOUIN

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 04 juillet 2022

Clubs en Infraction au 30 juin 2022

Membres présents : MM. BERTAUD Jean Luc, BERNARD Benjamin, BONNET Franck, LACROIX Nicolas, OUVRARD Jacques.

Invité excusé : Mr. MICHEAU Anthony

Membres excusés : MM. GABORIT Joël, GUILLON David

SITUATION DES CLUBS ARRETEE AU 30 JUIN 2022

Les candidats arbitres reçus jusqu'au 31 Mars 2022 aux tests théoriques (application du Statut) ont jusqu'au 30 juin 2022 pour diriger le nombre minimum de rencontres officielles exigées.

Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne l'utilisation des joueurs mutés pour la saison en cours, 2022/2023, les clubs doivent obligatoirement faire référence à la liste publiée sur le site du District (rubrique Documents généraux/Arbitrage), ainsi qu'aux divers procès-verbaux de réunion de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage. Cette liste ne peut plus être modifiée à ce jour.

Nous publions donc ci-dessous la liste des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage au 30 Juin 2022.

Cette liste a été établie en fonction des demandes de licences arbitres effectuées par les clubs, via FOOTCLUBS, ainsi que des décisions de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage concernant l'article 34 des Règlements Généraux.

Cette publication peut être contestée par les clubs sous forme d'un appel réglementaire auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les 7 jours suivants cette publication (Article 30.3 des Règlements Généraux de la Ligue).

Ci-dessous, la liste des clubs en infraction :

3^{ème} Division :

- AUTIZE AVENIR : Manque 1 arbitre
- CLAZAY BOCAGE : Manque 1 arbitre – 1^{ère} année d'infraction – 50€ d'amende
- EXIREUIL : Manque 1 arbitre
- SAINT MARTIN LES MELLE : Manque 1 arbitre – 1^{ère} année d'infraction – 50€ d'amende

4^{ème} Division :

- ENT. GENNETON : Manque 1 arbitre



Le Président
Jacques OUVRARD

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 04 juillet 2022

Clubs bénéficiant de Muté(s) Supplémentaire(s)

Membres présents : MM. BERTAUD Jean Luc, BERNARD Benjamin, BONNET Franck, LACROIX Nicolas, OUVRARD Jacques.

Invité excusé : Mr. MICHEAU Anthony

Membres excusés : MM. GABORIT Joël, GUILLON David

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DE MUTE(S) SUPPLEMENTAIRE(S)

Les clubs bénéficiant d'un ou deux mutés supplémentaires conformément aux dispositions de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage devront indiquer au service administratif compétent leur choix d'équipes concernées pour le 15 Août 2022, date de la publication de l'information sur le site officiel du District.

Liste des clubs bénéficiant de joueurs mutés supplémentaires au titre de l'article 45 des Règlements Généraux pour la saison 2022-2023.

Première DIVISION :

- INTERBOCAGE (1 muté)
- FRONTENAY St SYMPHORIEN (2 mutés)
- VRINES (1 muté)

Deuxième DIVISION :

- PAYS THENEZEEN (1 muté)
- BUSLAURSTHIREUIL (1 muté)

Quatrième DIVISION :

- CHATILLON POMPAIRE (1 muté)

Cinquième DIVISION :

- AM. S. SAINTE OUENNE (1 muté)



Le Président
Jacques OUVRARD

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 05 Juillet 2022

Procès-Verbal n° 01

1/ CHAMPIONNAT A ENGAGEMENTS ENCADRES

U17 ACCESSION LFNA - 1 poule de 8 équipes

Ordre	A Les équipes reléguées des championnats régionaux 2021/2022
De	B Les équipes engagées dans le championnat U 15 A.L. Phase 2 – Saison 2021/2022
Priorité	C Les équipes engagées dans le championnat U 15 D1 Phase 2 – Saison 2021/2022

Composition de la poule :

THOUARS – MONCOUTANT - ECHIRE ST GELAIS - PARTHENAY VIENNAY - PAYS MAULEONAIIS GJ - VENISE-VERTE -
BEAUVOIR - AFP GJ

U17 DIVISION 1 – 16 équipes maximum

Ordre	A Les équipes engagées dans le championnat U 15 A.L. Phase 2 – saison 2021/2022.
De	B Les équipes engagées dans le championnat U 15 D1. Phase 2 – saison 2021/2022.
Priorité	C Les équipes engagées dans le championnat U 15 D2. Phase 2 – saison 2021/2022.

Equipes pré-engagées - 11

AUTIZE OREE - PAYS ARGENTONNAIS - ECHIRE ST GELAIS – FC 3C – GATIFOOT - GJ SUD DEUX-SEVRES – CHAURAY -
CŒUR DE BOCAGE GJ - PAYS MAULEONAIIS GJ - EVSABB NUEILLAUDIERS GJ - AFP GJ

N.B. Le nombre maximum d'équipes n'étant pas atteint, les engagements sont ouverts sur footclubs. Si le total des engagements dépasse 16, la Commission informera les nouveaux candidats de la validation ou non de leur participation au dit championnat et ce, début septembre.

U15 DIVISION 1 – 16 équipes maximum – 2 poules de 8

	A Les équipes engagées dans le championnat U13 A.L. Phase 2 – saison 2021/2022. Hors accédant.
Ordre	B Les équipes engagées dans le championnat U13 D1. Phase 2 – saison 2021/2022.
De	C Les équipes finalistes du championnat U15 D2. Phase 2 – saison 2021/2022.
Priorité	D Les équipes ayant disputées le championnat U15 avec une majorité de U 14. FDM Vérifiées
	E Les équipes engagées dans le championnat U13 D2 (hors finalistes)

Equipes pré-engagées- 20

Equipes retenues : CERIZAY - INTERBOCAGE GJ - PAYS ARGENTONNAIS – BEAUVOIR – GATIFOOT - PARTHENAY VIENNAY
– MONCOUTANT - BRESSUIRE FC - AUTIZE OREE – CHAURAY - ECHIRE ST GELAIS – FC 3C - LA CRECHE SNR GJ - AFP GJ -
NIORT ST LIGUAIRE - PAYS MAULEONAIIS GJ - EVSABB NUEILLAUDIERS. GJ

U13 ACCESSION LIGUE – 1 poule de 8 équipes

Priorité : les équipes engagées dans le critérium U12 (les 2 premiers de chaque poule).

Composition de la poule : PARTHENAY VIENNAY – CHAURAY - NIORT CHAMOIS - NIORT ST FLORENT – BRESSUIRE - EVSABB NUEILLAUDIERS GJ - CERIZAY INTERBOCAGE GJ - PAYS MAULEONAI GJ

U13 DIVISION 1 - 24 équipes maximum

Ordre	A Les équipes issues de critérium U 12 et non retenues pour disputer le championnat U 13 AL. 22/23.
De	B Les équipes engagées dans le championnat U 13 A.L. phase 2 – saison 2021/2022. Hors accédant.
Priorité	C Les équipes engagées dans le championnat U 13 D1. Phase 2 – saison 2021/2022.
	D Les équipes finalistes du championnat U 13 D2. Phase 2 – saison 2021/2022.
	E Les équipes engagées dans le championnat U 13 D2. Phase 2 – saison 2021/2022.
	F Les équipes engagées dans le championnat U 13 D3. Phase 2 – saison 2021/2022.

Equipes pré-engagées - 17

FC 3C – THOUARS - VENISE VERTE - PAYS ARGENTONNAIS - NIORT CHAMOIS 2 – BEAUVOIR - VAL DE BOUTONNE - BRESSUIRE 2 - AVENIR 79 - CHAURAY 2 - AUTIZE OREE - ECHIRE ST GELAIS - CELLES VERRINES - PAYS MAIXENTAI STE EANNE AUGÉ - CŒUR DE BOCAGE GJ – MONCOUTANT - NIORT ST LIGUAIRE

N.B. Le nombre maximum d'équipes n'étant pas atteint, les engagements sont ouverts sur footclubs. Si le total des engagements dépasse 24, la Commission informera les nouveaux candidats de la validation ou non de leur participation au dit championnat et ce, début septembre.

2/ CHAMPIONNATS EN ENGAGEMENT LIBRE ET ANIMATIONS U11**U19 INTERDISTRICTS**

Discussions en cours entre Dany BODIN, les Présidents des CDJ et des Districts voisins, pour étudier la faisabilité de mise en place de cette compétition.

U18 – U17 D2 – U15 D2 – U15 D3 – U15 A7 – U13 D2 – U13 D3 – U12 CRITERIUM – ANIMATIONS U11Dates limites des engagements :

- Foot à 11 le 26 AOÛT
- Foot à effectif réduit le 02 SEPTEMBRE

3/ EQUIPES DISPUTANT LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

U18 R1	BRESSUIRE – CHAURAY – GATIFOOT - NIORT ST FLORENT
U18 R2	THOUARS - FCB ASPM GJ – CERIZAY INTERBOCAGE GJ - NIORT ST LIGUAIRE – CŒUR DE BOCAGE GJ
U17 R1	CHAURAY - NIORT ST FLORENT – BRESSUIRE - GATIFOOT
U17 R2	Accessions à l'issue de la phase 1.
U16 R1	NIORT CHAMOIS – BRESSUIRE – THOUARS - NIORT ST FLORENT
U16 R2	CHAURAY - CERIZAY INTERBOCAGE GJ - CELLES VERRINES – EVSABB NUEILLAUDIERS GJ

U15 R1	NIORT CHAMOIS - BRESSUIRE
U15 R2	NIORT ST FLORENT – CHAURAY – THOUARS-CERIZAY INTERBOCAGE GJ
U14 R1	NIORT CHAMOIS – BRESSUIRE - THOUARS
U14 R2	NIORT ST FLORENT – FC3C
U13 R	Accessions à l'issue de la phase 1.

4 / TEXTE VOTE LORS DE L'A.G DE LA LFNA DU 25 JUIN 2022

U13 CRITERIUM

1ère phase : Niveau Districts

2ème phase : Critérium niveau Ligue Gestion Ligue

- Passage de 40 à 60 équipes
- X qualifiés par District en fonction du nombre de licenciés U11-U12 de la saison précédente.
- Pas de montée automatique en U14

CHAMPIONNATS U14

- Engagement libre avec prérequis à l'engagement
- (Forfait général avec 2 000 € d'amende)
- Educateur diplômé (CFF2)
- Ouvert aux clubs engagés en U13 Critérium Ligue et 1er niveau U13 2ème phase District

1ère phase :

Interdistricts gestion Ligue (en fonction des engagements)

2ème phase :

- Par niveau :
- U14 R1 : 3 poules de 10 équipes
- U14R2 : x poules de x équipes

Fin de saison :

- U14R1 (27) -> U15R1 • U14R1 (3) -> U15 R2
- U14R2 (3 : utilisation de barrages) -> U15R1. -> (27) U15R2. -> X Districts.

CHAMPIONNATS U15 A U19 SUR LA SAISON

- Suppression de la **Coupe Régionale U17** et mise en place d'une **Coupe Régionale U15**.

Compétition ouverte aux clubs engagés dans les championnats Régionaux et Départementaux U14 et U15.

Date limite des engagements 25/09/2022.

CD JEUNES 79 –calendrier –phase 1 – saison 2022 / 2023.											
Dates			Coupe Gambardella	U 18	U 17	U 15 coupe LFNA	U 15	U15 A7	U 13	U 12	U 11
	SEPT	3									
		10	TOUR Préliminaire								
		17		J1	J 1						Rentrée du foot
		24	TOUR 1	Coupe D-S.	Coupe D-S.		Coupe D-S.		Festival		J1
V.S	OCT	1	TOUR 2				J1	J1	J1		J2
		8		J2	J2		J2	J2	J2		J3
		15		J3	J3		J3	J3	J3		J4
		22	TOUR 3	RAT	RAT	TOUR 1	RAT	RAT	RAT		
	29										
	NOV	5	TOUR 4	RAT	RAT	TOUR 2	RAT	RAT	RAT		
		12		J4	J4		J4	J4	J4		J1
		19	T. FINAL LFNA	J5	J5		J5	J5	J5		J2
		26		J6	J6		J6	J6	J6		J3
	V.S	DEC	3		J7	J7		J7	J7	J7	
10			TOUR 1 FFF		RAT	TOUR 3	RAT	RAT	RAT		J5
17					RAT		RAT	RAT	RAT		
24											
31											

Rentrée du foot U11. 17/9/22 Date FFF.

U 19 INTERDISTRICTS. En attente. Le district qui assurera la gestion de cette compétition établira le calendrier.

Le Président
Dany BODIN

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU



FOOT A L'ECOLE

THENEZAY ET VERRUYES A L'HONNEUR !

La Fédération Française de Football (F.F.F.), le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P.) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles, le développement d'actions sportives et culturelles.

Ce dispositif a pour nom : « **FOOT A L'ÉCOLE** » et aura pour objectifs :

- De développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et/ou futsal.
- De développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CE1 – CE2) et cycle 3 (CM1 – CM2).
- Mettre en avant les valeurs citoyennes et fédérales (P.R.E.T.S. = Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)
- Mettre en lumière les notions d'environnement, d'éco-citoyenneté à travers la pratique sportive.

L'opération « FOOT A L'ÉCOLE » lancée par le MENJS, la F.F.F. et l'U.S.E.P. vise à récompenser des projets de classe. Le jury départemental de l'Opération Foot à l'Ecole est composée de 6 enfants (3 garçons, 3 filles), de 3 représentants de l'Education Nationale, de 2 représentants du District et d'un représentant de l'USEP.

Au niveau Départemental, pour la saison 2021-2022, après délibération du jury, les résultats sont :

- Dans la catégorie « Statique » **l'Ecole Primaire Germain Rallon de Thénézay** ;



- Dans la catégorie « Dynamique » l'Ecole Primaire de Verruyes.



Ces deux écoles ont terminé au niveau Régional, **premières de leur catégorie**. Il leur restait la dernière marche au niveau National, mais malheureusement elles ne sont pas montées sur le podium.

NOUS REMERCIONS TOUTES LES ECOLES, LES CLASSES ET LES INSTITUTEURS(TRICES) DE LEUR PARTICIPATION.



NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir

GRAPHIC



Cholet - Angers



AVIS AUX CLUBS



SAISON 2022 – 2023 ENGAGEMENTS

RAPPEL

En catégorie Seniors, la **date limite pour valider vos engagements** est fixée au **26 juillet 2022**.

Vérifiez bien le terrain, n'oubliez pas de mentionner vos desideratas, avec le nouveau module, ceux de la saison dernière ne sont pas repris. A ce sujet, certains clubs ont reçu un mail leur demandant des précisions, merci de vérifier dans votre messagerie Zimbra et de faire le nécessaire.



DEMANDE(S) POUR JOUER À DOMICILE OU À L'EXTÉRIEUR À DES DATES SPÉCIFIQUES +

Aucune demande saisie

DEMANDE(S) POUR JOUER EN JUMELAGE OU ALTERNANCE AVEC UNE AUTRE ÉQUIPE +

Aucune demande saisie

DEMANDE POUR JOUER UN JOUR ET/OU UN HORAIRE DIFFÉRENT(S) DE L'ÉPREUVE +

Aucune demande saisie

VALIDER

Faire  dans l'onglet concerné et compléter suivant votre souhait. N'oubliez pas de valider.

Pour rappel les horaires des rencontres sont fixés :

Le dimanche : 15 h 00 et 13 h 00 pour le lever de rideau

Le samedi : 20 h 00 et 18 h 00 pour le lever de rideau

Pour tout autre horaire, il faudra faire une demande de modification aux clubs adverses.

**ATTENTION NOUVEAUTE CETTE ANNEE POUR LES CLUBS
VOULANT EVOLUER EN ENTENTE**

Pour faire une **demande d'entente**, quelle que soit la catégorie, il faut **absolument passer par Footclub**.

C'est le **club porteur de l'entente** qui en fait la demande.

Se positionner sur 2022-2023 ➤ Organisation ➤ Vie du club ➤ Type de demande : sélectionner « Entente » puis compléter les renseignements demandés avant de ➤ Valider la demande.

Le ou les clubs formant l'entente reçoivent alors une notification pour donner leur accord à cette entente. Une fois l'accord donné par le/les club(s), le District n'aura plus qu'à valider la demande d'entente. Pour plus de rapidité dans le traitement du dossier, nous conseillons au club porteur de prévenir le/les autre(s) club(s) dès qu'il aura fait sa demande sur Footclub.

Nous n'avons plus « la main » pour enregistrer les ententes sur Foot 2000. Il faut absolument que les **clubs adoptent cette nouvelle procédure** pour qu'au niveau de l'entente, tous les noms des joueurs apparaissent lors de la composition de l'équipe par la FMI.

Merci de votre compréhension

Le Secrétariat du District se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous aider dans vos démarches.

PLATEFORME FIER S D'ETRE BLEUES

A l'occasion de l'Euro Féminin la plateforme #fiersdetrebleues fait son retour

Comme en 2018, 2019 et 2020 les fans pourront retrouver dans l'espace « L'atelier des Bleus » des jeux (coloriage, mots croisés, dessin à relier, origamis...), et contenus à télécharger gratuitement.

Un espace gaming est présent cette année encore, regroupant plusieurs jeux en ligne, dont deux qui ont été réalisés sur mesure pour l'événement : « les Dribbleuses » et « l'Attrape-Bleues » qui permettront aux participants de gagner de nombreux cadeaux.

Lien de connexion <https://www.fiersdetrebleues.fr/>



COMMUNIQUE DU CDOS

Le dispositif Pass'Sport est reconduit pour la rentrée sportive 2022.

Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive de **50 euros**, par enfant/jeune adulte éligible, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive pour la saison 2022-2023.

Sont éligibles :

- Les enfants né(e)s entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus)
- Les jeunes né(e)s entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (6 à 20 ans)
- Les adultes né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 qui bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (16 à 30 ans).
- Les étudiants boursiers âgés de 18 à 25 ans (annonce faite le 8 juin par le Président de la République)

Une cartographie des clubs qui possèdent « Le Compte Asso » apparaîtra sur le nouveau "Portail Pass'sport" afin d'informer les bénéficiaires des clubs susceptibles de les accueillir.

Afin d'aider les clubs ne disposant pas encore de Compte Asso, le CDOS propose de les accompagner soit individuellement dès à présent ou lors de réunions d'information dans le cadre du Collectif de Formation des Bénévoles les 15 (à Parthenay), 22 (à Bressuire) et 29 septembre (à Niort).

Catherine DONARIER (05 49 06 61 11 ou catherinedonarier@franceolympique.com) se tient à votre disposition



INFOS DES CLUBS

**36ÈME
TOURNOI
DE TERVES**

Samedi 3 septembre 2022

U11  **U13**

Stade de Terves
Début des matchs à 9h30

Le club de football de
L'Union Sportive Pexinoise

Présente son
**1er Tournoi
u10 - u11**

**CHALLENGE
ENERGEO**

24 Equipes attendues
• Restauration possible sur place
(buvette, pâtisseries, frites, ...)
• Inscription et renseignements au
06.42.33.61.71 (Denis
CHARRIER)

**SAMEDI
17 SEPTEMBRE
2022**

9H - 17H

Stade Grand Croix - Route de Coulonges - Niort

2ÈME ÉDITION DU TOURNOI CARITATIF AU PROFIT
DE "UN RÊVE UN SOURIRE"

**TOURNOI
U9 & U13**

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

**U9
EN SALLE** **U13
EN EXTERIEUR**



**Inscription: 40€ par
équipe**

Activités et jeux annexes

9H00 au Stade du Gros Buisson - 79000 BESSINES

Buvette et restauration sur place

INSCRIPTION : bessinaspttffoot@gmail.com
07.77.84.50.69 / 07.80.05.98.69